

Les maisons de la reconstruction, Noyon

Date :

de 1919 à 1925

Beaucoup d'habitations noyonnaises du centre-ville témoignent de la première Reconstruction au cours des années 1920, en affichant sur leur façade des motifs et éléments discrets mais emblématiques de cette reconstruction. Elles affichent sur leurs façades des indices discrets mais emblématiques de la reconstruction de la ville dans les années 1920.



Pose de la première pierre, 4 rue du Longpont, 2 septembre 1919 © ville de Noyon



Salamandre, 25 place Bertrand Labarre © ville de Noyon



Représentation d'un crâne de bélier et couronne de fleurs, 23 place Bertrand Labarre © ville de Noyon



Poulpe émaillé, 9 rue de Paris © ville de Noyon



5. Détails de briques vernissées, place Aristide Briand © ville de Noyon

Vivre dans une ville en ruines

Lors de sa libération le 29 août 1918, Noyon est détruite à 80%. Sur 1800 maisons recensées avant le conflit, 855 sont entièrement détruites et seules 23

demeurent habitables. Les Noyonnais, évacués au printemps 1918, reviennent dans la ville meurtrie dès le début de l'année 1919. Ils survivent dans des conditions de grande précarité et logent dans des bâtiments provisoires ou détériorés. Le versement des dommages de guerre permet d'entamer le chantier global de reconstruction de la ville avec la priorité donnée aux habitations.

La première pierre de la première maison

Le 2 septembre 1919, la pose de la première pierre de la première maison reconstruite de Noyon, située au 4 rue du Longpont, donne lieu à une véritable cérémonie. Une pièce d'or sur laquelle est gravée l'inscription : « Ainsi les destins le voulurent qu'elle renaisse après la guerre, 2 septembre 1919 » est placée sous la première pierre. Cette dernière, fortement abîmée, a été déposée en 2013 et est aujourd'hui conservée au musée du Noyonnais.

Une reconstruction à l'identique ?

À la suite de la loi Cornudet d'avril 1919 imposant aux villes de plus de 10 000 habitants de se doter d'un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension, le conseil municipal de Noyon vote en août 1919 la décision de « sauvegarder le caractère pittoresque qu'offrait la ville avant sa destruction ». Les maisons du centre-ville n'échappent pas à cette préconisation. Le parcellaire est globalement respecté et les matériaux utilisés restent classiques : briques et pierres calcaires sont à l'honneur. Certains propriétaires apportent des nouveautés sur les façades qui sont parfois ornées de symboles liés à leurs professions comme au 81 rue de Paris avec un fer à cheval de maréchal-ferrant. Certaines façades présentent des décors dans un matériau à la mode comme le grès et la céramique, distillant quelques touches d'art déco dans le paysage urbain : grand poulpe au 9 rue de Paris ou salamandre au 25 place Bertrand Labarre. Le fronton de cette maison porte la date de 1922, afin de marquer, dans la pierre et dans le temps, la lente reconstruction de Noyon,

dont il ne reste aujourd'hui que peu de traces pour un œil non averti.